

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21230 - 78ÈME ANNÉE

Décès de Chris Matlhako : Message de condoléances du PCR au Parti communiste Sud- Africain

Le Parti communiste Réunionnais apprend le décès de Chris Matlhako, à l'âge de 58 ans, connu comme « la figure internationale Sud-Africaine ».



Il était secrétaire permanent aux relations internationales au sein du Parti communiste Sud-Africain. A ce titre, il devait être présent à La Réunion, pour la Conférence Internationale du 60e anniversaire du PCR, le 28 octobre 2019.

Empêché au dernier moment, il a été remplacé par Dikobe Ben Martins qui avait créé des liens avec le PCR lors du 19e Wanshou Forum de Anhui.

Le Parti communiste Réunionnais présente au SACP et à la famille du défunt ses condoléances attristées de voir partir un militant exemplaire, membre du Conseil Mondial pour la Paix.

Sa disparition, si jeune, doit nous appeler à redoubler d'efforts dans la lutte commune en faveur du Développement et de la Paix ainsi qu'au rapprochement entre nos peuples.

Bureau du PCR

"Un communiste, un internationaliste" de renom

Chris Matlhako, secrétaire aux affaires internationales du Parti communiste sud-africain et membre du Comité central, est décédé le 20 avril 2023, à l'âge de 58 ans. Il était un ami dévoué des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes et partenaire dans la construction du socialisme à l'échelle internationale, selon le site [In defense of Communism](#).

Une vie de lutte

Au moment de son décès, Chris Matlhako était membre à plein temps du Comité central du Parti Communiste d'Afrique du sud, élu par le 15ème Congrès national du PCAF (SACP, en anglais) qui s'est tenu du 13 au 16 juillet 2022.

À ce titre, il a été secrétaire pour les relations internationales au sein du PCAF, dont le siège social est à Johannesburg. Auparavant, il était le 2ème secrétaire général adjoint du PCAF, élu par le 14ème Congrès national en 2017.

Il a également été membre du Comité central avant ce mandat. Ancien membre du Congrès national africain, il a participé au mouvement démocratique de masse en tant que militant et dirigeant.

Chris Matlhako a rejoint la lutte pour libérer l'Afrique du Sud lorsqu'il était étudiant. Il a participé activement au mouvement étudiant de lutte contre le système d'apartheid, puis a ensuite rejoint le SACP et n'a jamais quitté le parti.

"Intellectuel avisé pleinement engagé dans la cause socialiste, Chris a écrit de nombreux articles pour diverses publications, locales et internationales, sur de nombreux sujets concernant la révolution", a indiqué le communiqué du PCAF.

Une collection de ses articles publiés dans diverses publications au fil des ans a été mise à disposition et sérialisée dans le magazine *"Thinking Che"*, le premier volume étant paru en 2019.

Chris Matlhako n'a pas uniquement servi la classe ouvrière sud-africaine, il s'est également rendu dans le monde, afin d'aider *"à élever la lutte internationale contre l'impérialisme et transmettre assidûment le message du SACP à diverses parties du monde"*.

Dans le cadre de son travail internationaliste, Chris Matlhako a été secrétaire général de la Société des amis de Cuba - Afrique du Sud (FOCUS-SA) et a également été membre de l'Initiative de paix sud-africaine.

Il a également représenté le Parti Communiste d'Afrique du Sud au sein du Groupe de travail des Partis communistes et ouvriers internationaux, *"contribuant directement à façonner et à aiguïser les voix socialistes dans tous les pays"*, selon le PCAF.

Les partis communistes du monde salue l'engagement de Chris Matlhako.

Pour le KKE, Chris Matlhako était *"un communiste, un militant du peuple qui a consacré sa vie à la lutte pour le intérêts de la classe ouvrière et du peuple d'Afrique du Sud, un internationaliste qui a grandement contribué à l'effort de coordination de l'action du mouvement communiste"*.

contribué à l'effort de coordination de l'action du mouvement communiste".

"Avec sa mort, le Mouvement communiste international et le Mouvement anti-impérialiste international pro-paix, auxquels le camarade Chris a apporté une grande contribution, perdent un combattant modeste, constant et infatigable", a écrit le Parti Communiste Grec, KKE.

Le Parti Communiste des Pays-bas, *"sa contribution aux luttes de la classe ouvrière sud-africaine, du mouvement communiste international et du mouvement pacifiste anti-impérialiste continuera d'être une source d'inspiration pour la lutte contre l'exploitation capitaliste, pour le socialisme"*.

Le parti Communiste Cubain salue *"un ami dévoué des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes, et partenaire dans la construction du socialisme à l'échelle internationale. "Chris, un internationaliste, s'est rendu à de nombreuses reprises au Venezuela et à Cuba, offrant solidarité et accompagnement depuis l'Afrique et a été une voix importante dans l'opposition à l'OTAN et à la guerre froide contre la Chine"*.

"Chris a condamné l'agression impérialiste contre la Palestine, Cuba, le Venezuela, l'Iran et d'autres pays, appelant à la solidarité internationale de l'Afrique du Sud et a fait partie du comité directeur du réseau U.S. Out of Africa de l'Alliance noire pour la paix".

De son côté, le Parti Communiste Turc s'est dit honorer de l'avoir accueilli à plusieurs reprises en Turquie, assurant se souvenir *"de sa sagesse, de son attitude calme, constructive et pleine d'espoir, de ses discours et interventions impressionnants, issus de ses décennies d'expérience sur de nombreux fronts de la lutte communiste"*.

"Il a été un révolutionnaire loyal et engagé toute sa vie, nous laissant un exemple très précieux. (...) Sa mémoire restera vivante, illuminant notre combat".

Réforme des retraites : la CGT Energie annonce "100 jours de colère"

Les syndicats de la Fédération nationale Mines Energie CGT ont également annoncé des "perturbations énergétiques" lors des déplacements de l'exécutif.

Les syndicats réclament que la réforme des retraites ne soit pas appliquée. La branche de la CGT Energie a annoncé, le 21 avril, "100 jours d'actions et colère". Une référence à au discours du président Emmanuel Macron qui "a promis 100 jours pour apaiser" la situation.

"Nous lui promettons 100 jours d'actions et de colère ! L'heure est loin d'être à la résignation", ont déclaré dans un communiqué les syndicats de la Fédération nationale Mines Energie (FNME) CGT.

La "grévillia", selon les termes de l'organisation, se poursuivra aussi avec des "perturbations énergétiques" lors des déplacements de l'exécutif. "En mai, fais ce qu'il te plaît ! Le festival du film de Cannes, le Grand Prix de Monaco, le tournoi de Roland-Garros, le festival d'Avignon pourraient se retrouver dans le noir ! On ne lâchera rien !", ont-ils assuré.

La FNME, qui promet d'être "imaginative", annonce également "une journée nationale de colère dans l'énergie le 3 mai".

La CGT a revendiqué le 20 avril deux coupures de courant à l'aéroport de Montpellier et dans un collège de l'Hérault, à l'occasion d'un déplacement d'Emmanuel Macron.

Au-delà de la réforme des retraites, "toutes les négociations de branche, quel que soit le sujet, seront mises sous surveillance des salariés grévistes", ont-ils indiqué, afin de "gagner sur toutes nos revendications et bien plus que le seul retrait de la réforme des retraites".

Appel du Comité de Médiation de la Réunion contre l'opération « Wouambouchou »



Le dimanche 16 avril des rassemblements pacifiques se sont tenus dans toute la France, comme à Saint Denis de La Réunion, contre le projet du gouvernement appelé Wuambushu. Cette opération vise à expulser plus de 20 000 personnes de Mayotte et à détruire les habitats de ses personnes.

A la suite de ce rassemblement, un collectif de médiation s'est constitué, et propose des solutions pour une sortie pacifique de cette crise qui touche l'île de Mayotte.

Plusieurs associations comoriennes, plusieurs partis politiques ainsi que le Mouvement Réunionnais Pour la Paix composent ce collectif.

Ce samedi 22 avril, le collectif a déposé un courrier au préfet, en direction du président de la République, pour se positionner en tant que structure de médiation et comme force de propositions.

Ci-dessous l'intégralité de l'Appel

L'annonce d'une Opération dite « Wuambouchou » de l'État français, soulève une profonde inquiétude et une large réprobation de beaucoup d'organisations, épris de paix et d'humanité. Le Comité de

Le terme même employé de cette vaste opération spéciale appelée Wuambouchou « *Wua-ambouchou* » qui signifie tuez-les en vieux bantou, est un projet qui s'apparente à un crime contre l'humanité.

Comment comprendre une telle opération spéciale de grande envergure policière, d'un ministre de l'intérieur qui la décline, en destruction d'habitations et à la déportation planifiée des habitants vivant à Mayotte.

Cet ignominieux plan de chasse à l'homme, de familles comoriennes, pour la plupart d'entre eux, nés et vivant depuis des décennies à Mayotte, porte une grave atteinte au droit de l'Homme auxquels la France est attachée s'en enorgueillit.

Les autorités de Mayotte assument vouloir « *nettoyer du comorien* ». Le renfort d'un millier de gendarmes et policiers, dont des membres de la CRS 8, une force d'intervention spécialisée dans les violences urbaines attestent de la férocité et de la cruauté du plan et de son intention à peine avouée. Le Quotidien de La Réunion du 18 avril 2023, note que « *de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer cette opération, comme des personnes soignants, travaillant à Mayotte, des membres d'associations d'aide aux plus démunis et aux étrangers, l'UNICEF ou encore la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), son représentant Jean Marie Burguburu, avait écrit à Gerard Darmanin en lui demandant de renoncer à ce projet, parlant « d'aggravation des fractures et des tensions sociales dans un contexte déjà très fragilisé » et d'atteinte au respect des droits fondamentaux des personnes étrangères dans le cadre d'expulsions massives* ».

- Un grand débarquement est en cours à Mayotte, près d'un millier d'habitations, devront être rasés et leurs occupants délogés. Rien n'est laissé au hasard. « *Une dizaine de spécialistes de l'Agence régionale de Santé ont été spécialement dépêchés sur place pour déclarer les bangas insalubres pour les détruire plus vite* » écrit le Canard enchaîné.

Dès l'annonce de ce « nettoyage » qui vise ouvertement, les originaires des autres îles de l'Archipel, la peur a envahi les populations de ces habitations. Ce sont principalement des enfants, des femmes et des hommes dont, les parents sont originaires de « *là-bas* », en majorité des mineurs maintenus par l'Administration française sans papiers, sans nationalité, désignés par les autorités, « *enfants isolés des rues sans papiers* ». Les éducateurs et les associations tirent le signal d'alarme et craignent une situation catastrophique, sanitaire, psychologique et humaine.

Les centaines d'enfants dont les mamans ont été expulsées manu militari, par les autorités françaises, sont nés et ont grandi sur le sol de l'île de Mayotte, où leurs droits fondamentaux (protection, scolarisation, ...) auraient dû être assurés par les autorités. Ainsi, l'amalgame est facile. Sont-ils devenus tous apatrides chez eux ? Cette situation renvoie aux tristes images des Romyngas chassés de Birmanie.

Alors que, La France signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant, devrait au contraire, promouvoir et protéger les droits de l'enfant, dans le respect de cette Convention, qui énonce dans son protocole que « *les droits des enfants doivent être spécialement protégés et demande à ce que la situation des enfants, sans distinction, soit sans cesse améliorée et qu'ils puissent s'épanouir et être éduqués dans des conditions de paix et de sécurité...* ».

Le cynisme et la brutalité de l'opération Gerard Darmanin, planifiée et annoncée après à la fin du Ramadan, s'annonce comme un acte funeste de déplacement de populations contraire donc, aux droits, universels de l'humanité.

Rappelons que depuis 4 décennies, l'Etat français refuse cette protection aux enfants dits immigrés, sans papiers nés dans les maternités de Mayotte et qui ont grandi sur cette île.

Par ailleurs s'ajoute à ce drame, les personnes qui cherchent à rejoindre Mayotte en barques que l'on estime à plus de 30 000 personnes mortes noyées, sans aucun secours des autorités de l'île sous administration française.

L'État va-t-il continuer à toujours aller dans le sens de certains élus mahorais d'extrême droite, extrémistes, qui préfigurent, organisent et veulent le chaos à Mayotte et dans la région ? La ruse consiste à incriminer et à désigner comme boucs émissaires les pauvres, alors même qu'il s'agit de leurs propres échecs et de l'échec retentissant du colonialisme.

Car Il est important de comprendre que, « *les droits humains doivent malgré tout autre considération, être protégés et respectés, quel que soit le statut de la personne, dans le pays où elles/ils se sont installés* ». Les gouvernements sont tenus de les protéger de la violence raciste et xénophobe, ainsi que de l'exploitation et du travail forcé. Aucune personne ne devrait jamais, être détenue ni renvoyée de force sans raison légitime.

Troublés, par les effets catastrophiques de ce plan qui vise à remettre en cause le maintien d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durable sur nos îles de l'Océan Indien, nous citoyens membre du Comité de Médiation de la Réunion, réunis ce jour à Saint Denis (97490) déplorons et condamnons avec fermeté toute opération de destruction et de déplacement de population de Mayotte.



Appelons à la retenue et au dialogue

Exigeons :

- L'arrêt immédiat de cette opération Woua-imbouchou,
- La mise en place d'une structure de médiation où les personnes de notre Région et de nos îles, en particulier Mayotte, Anjouan Mohéli et Grande Comore, ainsi que les autres pays et îles de la COI et les personnes en grand danger aient la possibilité de reconstruire leur vie en toute sécurité.
- Que notre Région de l'Océan Indien soit un espace de paix et de fraternité
- Que devant les peurs de notre monde, les responsabilités soient partagées, avec justice, lorsqu'il s'agit de questions mettant en cause les personnes et les vies humaines.

Demandons au Gouvernement de la République qu'il assume ses responsabilités de protéger les droits de chaque personne, et veiller à ce que les Mahorais comme les personnes des autres îles vivant à Mayotte soient en sécurité et ne soient pas expulsés, discriminés ni abandonnés à la pauvreté.

Fait à Saint Denis le 19 avril 2023

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433